

IDENTIFICATION

Numéro de membre ou de dossier : |

Nom : | Prénom : |

Courriel : | Téléphone : |

INSTRUCTIONS

Vous devez remplir ce formulaire et le transmettre à l'Ordre, car vous avez déclaré avoir fait l'objet d'une décision disciplinaire au Québec ou d'une décision d'un organisme similaire situé à l'extérieur du Québec vous imposant une radiation, une révocation de permis, une limitation ou une suspension de votre droit d'exercice ou une sanction similaire affectant votre droit d'exercice.

L'Ordre peut refuser de vous délivrer un permis ou de vous inscrire au tableau, s'il estime que la protection du public le justifie. L'Ordre peut également prendre une telle mesure si vous ne transmettez pas ce formulaire et tout autre renseignement ou document requis pour l'étude de votre dossier.

Veillez noter que la déclaration que vous ferez n'entraîne pas automatiquement l'imposition d'une mesure contre vous.

Sauf s'il s'agit d'un refus ou d'une omission de transmettre un renseignement ou un document, l'Ordre n'imposera aucune mesure contre vous avant de vous avoir donné l'occasion de présenter vos observations.

Pour tout renseignement supplémentaire, contactez la Direction du secrétariat et des Affaires juridiques au 514 845-6141 ou 1 800 461-6141.

DÉCISION DISCIPLINAIRE

1. Veuillez inscrire les informations requises concernant tous les ordres ou organismes professionnels au Québec, au Canada et à l'étranger dont vous êtes membre ou avez été membre, à l'exception de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

ORDRES OU ORGANISMES PROFESSIONNELS

Nom de l'ordre ou de l'organisme	Province, territoire ou pays	Numéro de permis	Date d'obtention du permis	Date de révocation du permis	Date de l'imposition de la radiation ou de la révocation de permis.

EXPLICATIONS

2. Veuillez indiquer la nature et les circonstances de l'infraction ayant mené à une décision disciplinaire, ainsi que la ou les sanctions imposées. Si vous avez fait l'objet de plusieurs décisions disciplinaires, veuillez toutes les indiquer.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST OBLIGATOIRE AFIN D'ANALYSER VOTRE DEMANDE DE PERMIS.

DOCUMENTS À FAIRE PARVENIR

Veillez joindre au présent formulaire les documents suivants :

- décision de l'Ordre, de l'organisme professionnel ou du tribunal qui a imposé la sanction;
- tout autre document que vous jugez pertinent.

DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je comprends qu'une fausse déclaration, une omission de rapporter un fait ou la transmission de faux documents, de documents altérés ou obtenus frauduleusement peut entraîner des sanctions administratives, la suspension ou le rejet de ma demande de permis.

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire ainsi que tous les documents joints sont vrais, exacts et non altérés.

En soumettant cette demande, je comprends que les renseignements fournis dans ce formulaire et ceux contenus dans les documents joints à ma demande seront utilisés par l'Ordre pour traiter ma demande de permis et pour des fins de contrôle de l'exercice de la profession.

Signature	Jour (JJ)	Mois (MM)	Année (AA)
-----------	-----------	-----------	------------

Pour obtenir plus d'information sur la façon dont l'Ordre encadre vos renseignements personnels et sur vos droits d'accès et de rectification, consulter la [Politique sur la confidentialité des renseignements personnels](#).

Veillez retourner ce formulaire dûment rempli et signé ainsi que tous les documents requis par courriel à l'adresse suivante : aff.jur@oiq.qc.ca